

éhop, pleins phares sur les Municipales 2026 !

**Candidat.e.s, proposez une offre de transport complète pour toutes et tous, jusqu'au dernier kilomètre : inscrivez le covoiturage dans votre programme de campagne.**

Le covoiturage, c'est tout simplement optimiser les sièges libres dans les voitures qui circulent chaque jour sur les routes de votre commune.



# Pourquoi porter le covoiturage dans votre mandat en 5 points clés

- 1. Le covoiturage renforce l'attractivité de votre territoire** : il est créateur de vitalité économique, de lien social et complète l'angle mort des politiques de mobilité
- 2. Le covoiturage est la solution de transport complémentaire immédiatement disponible** en termes d'infrastructures (les routes) et d'équipement (les voitures)
- 3. Le covoiturage réduit l'impact environnemental de la voiture** : un défi collectif qui implique de réduire le nombre de voitures sur la route
- 4. Placer le covoiturage au centre de l'attention et travailler son acceptabilité sociale** évite le flop des politiques de mobilité alternatives à la voiture solo
- 5. C'est vous, futur.e.s élu.e.s, qui êtes au contact direct de la population locale et construirez la politique de mobilité de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) de votre territoire** : ne sous-estimez pas votre pouvoir d'action !

## Déplacements du quotidien : de quoi parle-t-on ?

**57%** des km  
pour l'accès aux  
**soins, commerces, loisirs...**

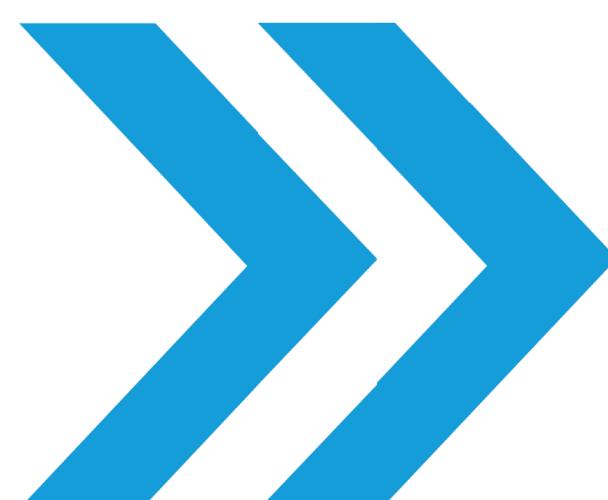
**43%** des km  
pour l'accès à  
**l'éducation, travail**

**1,43**  
personne  
par voiture  
**de 5 places**  
pour les  
trajets <100 km

**1,3**  
personne  
par voiture  
**de 5 places**  
pour les trajets  
**domicile-travail**

La mobilité impacte les sphères  
économiques, sociétales  
et environnementales.

**Découvrez**  
**5 arguments décisifs**  
**pour (vous) convaincre**  
d'inscrire le covoiturage  
à votre programme de campagne.



# 1. Le covoiturage renforce l'attractivité de votre territoire : il est créateur de vitalité économique, de lien social et complète l'angle mort des politiques de mobilité

Le covoiturage des trajets du quotidien apporte une réponse convaincante aux enjeux de votre futur mandat pour l'accès aux soins, aux commerces et aux loisirs, à l'éducation et à l'emploi et pour le développement économique.

« On avait de + en + de salariés qui avaient des problèmes pour venir travailler, le covoiturage a permis de les fidéliser. »  
Patricia, responsable RH

■ **Le covoiturage répond aux enjeux d'attractivité des entreprises en termes de recrutement, maintien dans l'emploi et qualité de vie au travail.** Il permet aussi d'accompagner leur **décarbonation** car les trajets domicile-travail pèsent lourd.

■ **Le covoiturage complète votre offre de transport pour les kilomètres et les habitant·e·s oubliés des politiques de mobilité.**

L'accès aux transports en commun, marche ou vélo est inégalitaire. Une partie de la population n'a accès ni à la voiture, ni à la mobilité en général.... Pensé à l'échelon communal, intercommunal et/ou du bassin de vie, le covoiturage permet les déplacements essentiels au quotidien.

■ **Le covoiturage réduit les situations d'isolement, de vulnérabilité et de dépendance. Il apporte ainsi du dynamisme au tissu local, notamment au tissu associatif et aux services de proximité.**

## EN BRETAGNE

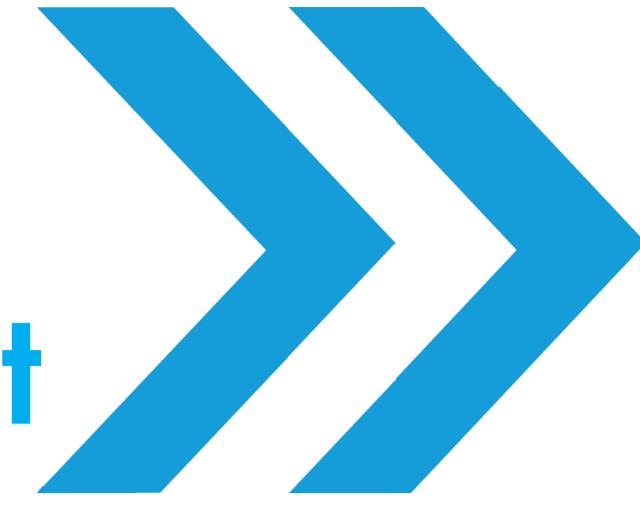
71% de la population habite à + de 10 min de marche d'un arrêt de transport en commun

+ de 6% de la population a 80 ans ou +

9% des habitant·e·s déclarent n'avoir aucune solution de mobilité

12% des ménages n'ont pas de voiture  
La voiture coûte 1/3 de smic chaque mois

## 2. Le covoiturage est la solution complémentaire et immédiatement disponible en termes d'infrastructures (les routes) et d'équipement (les voitures)



Le système voiture est aujourd'hui très largement surcapacitaire avec 4 sièges libres dans la quasi totalité des voitures ! Aucune mobilité - qui a un coût en termes d'infrastructures, de santé publique et d'impact environnemental - ne s'autorise pareil gaspillage. C'est en réalité une opportunité pour combler à court terme les kilomètres oubliés des politiques de mobilité.



**En Bretagne, le réseau routier est très dense et le taux d'équipement en voitures nettement au-dessus de la moyenne nationale.**

**73 434 km**  
de routes

**2,16 millions**  
**de véhicules**  
particuliers

**371 aires**  
de covoiturage

**63** voitures pour  
100 habitants  
(3<sup>e</sup> Région  
de France)

**Le taux d'occupation des voitures est très faible.** À savoir, il diminue quand le niveau de vie s'élève.

**EN FRANCE**  
**1,43** personne  
par voiture  
pour les trajets  
< 100km

*Pas d'étude centrée  
Bretagne seule*

**DANS LE 35**  
**1,26** personne par  
voiture tous motifs  
confondus

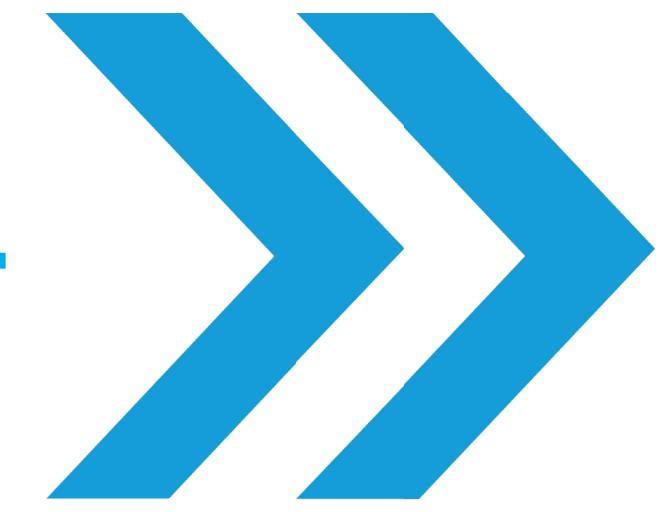
**RENNES MÉTROPOLE**  
aux heures de pointe  
**1,03** personne par voiture

**La Bretagne est en 2<sup>ème</sup> place sur le podium des régions qui utilisent le plus la voiture pour les trajets domicile-travail, avec une réserve de places libres colossale.**

**+ de 8 actifs/10**  
vont au travail en voiture

À avoir en tête : pour faire adopter le covoiturage à une diversité de catégories sociales, le levier de la motivation économique ne peut pas être activé seul.

### 3. Le covoiturage réduit l'impact environnemental de la voiture : un défi collectif qui nécessite de réduire le nombre de voitures sur la route



Effet de serre et climat, pollution de l'air et santé publique, artificialisation des sols et biodiversité, pollution de l'eau, pollution sonore... L'impact de la voiture est lourd. Si les véhicules évoluent, le transport routier reste à l'origine d'1/3 des émissions de GES et d'un 1/5ème des particules fines. En cause les gaz d'échappement, mais aussi l'abrasion des pneus et des plaquettes de frein.



**Au 1er janvier 2030, les valeurs limites de plusieurs polluants dans l'air seront divisées par 2 ou +, selon la nouvelle directive européenne, avec des conséquences directes sur les objectifs des politiques publiques.**



**Pour réussir la transition écologique, le défi consiste à réduire le nombre de voitures sur la route. Pas seulement à les remplir.**

Or la transformation des conducteurs en passagers est un axe souvent oublié des politiques de covoiturage. Il est aujourd'hui nécessaire d'inciter une partie des conducteurs à lâcher le volant et de ne pas se concentrer sur la seule incitation à prendre des passagers.

#### EN BRETAGNE

Le transport de personnes est responsable de **64,7%** des émissions de GES du secteur des transports

L'empreinte carbone d'un·e breton·ne est de **10,5 t<sub>éq</sub>CO<sub>2</sub>** en 2022. Objectif : 3,6 en 2030 !

**>12%**  
Le taux d'artificialisation des sols est un des + élevés de France

#### EN FRANCE

Le transport routier émet **21%** des particules fines PM<sub>10</sub> et PM<sub>2,5</sub>

**112** molécules cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques identifiées dans 6 grandes marques de pneus

#### EN EUROPE

La circulation génère **70%** de la pollution sonore

## 4. Placer le covoiturage au centre de l'attention et travailler son acceptabilité sociale évite le flop des politiques de mobilité alternatives à la voiture solo

On conduit son auto en solo comme on se brosse les dents : deux fois par jour, par automatisme.

On ne casse pas cet automatisme par un coup de baguette magique. Pour opérer le changement, une nouvelle culture collective sur l'usage de la voiture doit émerger. Un changement d'autant plus radical qu'une partie des conducteurs doit devenir des passagers.

Les politiques de mobilité pensent trop souvent « solutions » de covoiturage sans envisager la visibilité et l'acceptabilité de ces solutions...

Et elles se cassent les dents !



**Si le covoiturage gagne à être connu, quand on le connaît mal, on ne covoiture pas... Même quand infrastructures, applications de covoiturage et incitatifs financiers sont mis en place !**

Le covoiturage reste anecdotique, malgré les récents efforts des politiques publiques. Covoiturer est un changement de mode de vie, pas un simple changement de transport.



**Il est urgent de diffuser la culture 'covoit' : changer les représentations pour changer les usages, casser les codes de la voiture individuelle.**

C'est la clé de la réussite de vos politiques de mobilité : faire du covoiturage une alternative à la voiture solo désirable.

**Portez un nouveau récit, faites aimer le covoiturage !**

**Vos habitant·e·s doivent se dire :**

**« Le covoiturage, c'est bien vu, c'est bien pour moi et je sais comment faire ! ».**

## 5. C'est vous, futur·e·s élus·e·s, qui êtes au contact direct de la population et construirez la politique locale de mobilité de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) de votre territoire : vous avez un vrai pouvoir d'action pour sortir du modèle de la voiture solo

En Bretagne, la quasi-totalité des intercommunalités a saisi la compétence mobilité en devenant AOM. Les politiques de mobilité se jouent ainsi à une échelle locale sur laquelle les communes ont un très fort pouvoir d'action : en pesant sur les orientations de l'AOM et en devenant le relais de ses actions à l'échelle de la commune.



**Futur·e·s élus·e·s, vous aurez accès aux outils de la communication publique locale, véritables leviers pour accompagner la transition. Utilisez-les pour interroger la relation à la voiture, informer sur le covoiturage et participer à la construction d'un nouvel usage partagé de la voiture !**

Les outils de communication publique bénéficient d'une très bonne perception par les habitant·e·s. Avec le magazine, le site Internet communal et les événements locaux, vous avez un pouvoir d'action facile à activer.

### EN BRETAGNE

**93%** des intercommunalités ont saisi la compétence mobilité en devenant AOM

### EN FRANCE

**82%** des habitant·e·s pensent que les élus informent bien à très bien

**70 %** des habitant·e·s lisent le magazine de leur collectivité :  
85 % des 65 ans et +  
60 % des 18-24 ans  
70 % de 25-34 ans

Municipales 2026

# Candidat e s, prêt e s à porter le covoiturage dans votre futur mandat ?

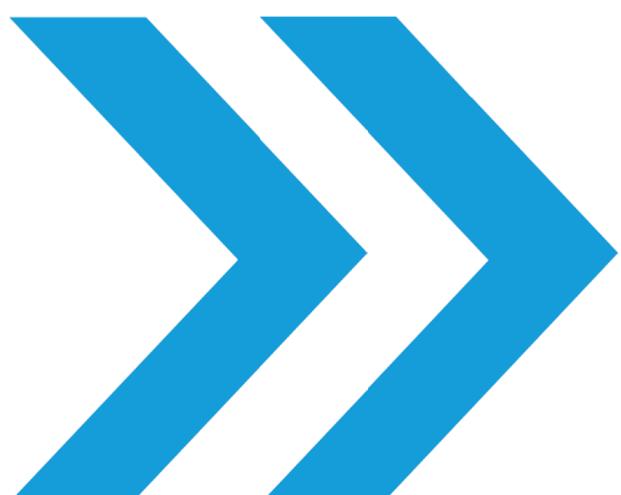
Vous souhaitez découvrir **comment activer des leviers simples à l'échelle communale et peser sur les orientations de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM)** ?



## Contactez éhop !

éhop est l'association bretonne loi 1901 qui veut, avec vous, faire du covoiturage une évidence en Bretagne !

VOTRE CONTACT  
LÉNAIG LHARIDON  
Codirectrice éhop  
06 95 68 13 64  
lenaig@ehop.bzh



+ d'infos sur  
[ehop.bzh/tous-concernes/collectivités](http://ehop.bzh/tous-concernes/collectivites)  
Des exemples de politiques de covoiturage, + de chiffres et toutes les sources !

